

CCAS DE VILLENEUVE D'ASCQ
FICHE INSCRIPTION « PLAN CANICULE 2026 »

Registre nominatif relatif aux personnes en situation de vulnérabilité par rapport aux fortes chaleurs
 (personnes de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap)
 Bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels

IDENTITE & SITUATION A DOMICILE

Madame Monsieur.
 Nom Nom
 Prénom..... Prénom
 Date de naissance .../.../..... Date de naissance .../.../.....
 Adresse
 N° de téléphone domicile téléphone portable :
 Adresse mail :
 Informations que vous souhaitez nous communiquer :
 Nom et téléphone du médecin traitant :

Prestations	Oui / non	Nom/téléphone
Portage de repas		
Aide à domicile		
Téléalarme		
Soins à domicile (SSIAD ou infirmière)		
Autre, précisez		

Période d'absence du domicile entre le 1er Juin 2026 et le 15 Septembre 2026 inclus

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'ABSENCE

	contact 1	Contact 2	contact 3
Nom			
Prénom			
Qualité (enfant, parent, voisin, amis)			
Tél. domicile			
Tél. portable			
Tél. professionnel			

Identité de la personne qui effectue la demande d'inscription

Nom et prénom :
 Adresse.....
 N° de Téléphone.....Portable.....
 Adresse mail.....

Date :

Signature :

Document à conserver

Contact Plan Canicule du 1^{er} juin au 15 septembre : **0 800 59 49 39** (numéro vert)
En cas de déclenchement du plan Canicule, le CCAS vous appellera quotidiennement

Traitement

Formulaire d'inscription

Coordonnées du responsable de traitement

CCAS de Villeneuve d'Ascq
Place Allende
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 20 43 50 50

Finalités du traitement

Contacter les personnes inscrites sur le registre en cas de canicule

Base juridique

Ce traitement a pour base légale le respect d'une obligation légale [Article 6 (1) (c) du RGPD : « *Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis* »].

Destinataires

Dans les limites de leurs missions, fonctions et attributions respectives, sont destinataires de tout ou partie des données,

Transfert des données hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Durée de conservation

Une année

Droits des personnes concernées

Dans les limites prévues par la loi, vous disposez de droits (opposition, accès, rectification, effacement, limitation, portabilité) sur les données qui vous concernent.
Pour toute demande d'exercice de vos droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) :

- *Par voie électronique* : dpo@villeneuvedascq.fr

- *Par courrier postal* :

Le délégué à la protection des données (DPO)

Hôtel de Ville

Direction des systèmes d'information

Place Allende

59650 Villeneuve d'Ascq

Droit de réclamation auprès de la Cnil

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.